



Les jeux dangereux à l'école

Sans INFORMATION, il ne peut pas y avoir de PREVENTION.

Les enfants n'osent pas en parler... L'école, confrontée une seule fois à cette situation, ne veut pas affoler... malheureusement ces pratiques existent alors mieux vaut prévenir que guérir ...

Alors, quelle attitude adopter avec ses enfants ? D'abord en discuter avec eux pour savoir s'ils en ont déjà entendu parler dans les médias ou dans leur école et s'ils ont déjà vu ce type de jeux. La difficulté consiste à trouver le juste milieu entre alerter vos enfants et ne pas les effrayer outre mesure. Il est primordial de les informer pour qu'ils sachent reconnaître ces pratiques et les éviter si jamais ils y étaient confrontés. Tout simplement en sachant dire non si on leur proposait d'y participer et en prévenant des adultes si on essayait de les y forcer.

Si vous avez des soupçons, que vous pensez qu'il est peut être victime de ces pratiques dangereuses, surtout discutez-en avec lui. Et le cas échéant, alertez tout de suite son enseignant ou Madame Doutreleau, pour que des mesures soient prises.



Pour mieux vous informer voici un résumé du document réalisé par le Ministère de l'Education Nationale

On distingue deux types de « jeux » dangereux et de pratiques violentes : **les « jeux » de non-oxygénation et les « jeux » d'agression.**

- **Les « jeux » de non-oxygénation ou d'asphyxie**, de strangulation, de suffocation sont appelés de plusieurs noms : « trente secondes de bonheur », « le rêve bleu », « le rêve indien », « le cosmos », « la tomate », « la grenouille »... Le plus connu est le « jeu » du foulard. Ces jeux sont utilisés pour éprouver des sensations intenses. Les enfants se mettent en danger, sans avoir réellement conscience, ni penser aux conséquences de ces pratiques.

Conséquences physiques et psychologiques

La privation sévère d'oxygène peut conduire à un coma profond, voire à la mort. La pratique intensive et répétée de non-oxygénation peut alors être à l'origine d'un véritable comportement de dépendance, qui pousse l'enfant à rechercher toujours plus de sensations par le biais de l'auto-asphyxie.

- **Les « jeux » d'agression** dont le dénominateur commun est l'usage de la violence physique gratuite, généralement par un groupe envers l'un d'entre eux. On distingue les jeux intentionnels et les jeux contraints.

Les « jeux » intentionnels : tous les enfants participent de leur plein gré aux pratiques violentes.

Quelques exemples de ce type de « jeu » : « Le cercle infernal », « la cannette », « le mikado », « le bouc émissaire », « le petit pont massacreur », « la mêlée », « le jeu du jugement », « la tatane »...

Le principe est toujours le même. Au sein d'un cercle de jeu, un objet est lancé ; le joueur qui ne le rattrape pas devient la victime et est alors roué de coups par les autres joueurs.

Les « jeux » contraints : l'enfant qui subit la violence du groupe n'a pas choisi de participer.

Il est alors clairement identifié comme une victime. Quelques exemples : « les cartons rouges », « la ronde », « la mort subite », « la couleur », « le taureau »... Ces pratiques, outre les violences physiques, visent également à porter atteinte à la dignité et à l'image de la victime.

Conséquences physiques et psychologiques

Qu'ils soient intentionnels ou contraints, ces jeux peuvent avoir des conséquences graves et diverses : hématomes, fractures, séquelles neurologiques, voire mener à la mort. Les victimes de ces jeux peuvent présenter des manifestations psycho-traumatiques : troubles du sommeil, idées noires – ainsi que des symptômes anxio-dépressifs susceptibles d'évoluer vers l'apparition d'une phobie scolaire, de pensées suicidaires, avec parfois des passages à l'acte.

Pour en savoir plus sur les jeux dangereux, téléchargez le document réalisé par le Ministère de l'Education Nationale sur <http://media.education.gouv.fr/file/51/6/5516.pdf>

Ou bien rendez-vous sur le site de l'association SosBenjamin www.sosbenjamin.org

N'hésitez pas à en parler à vos enfants ou à alerter !

